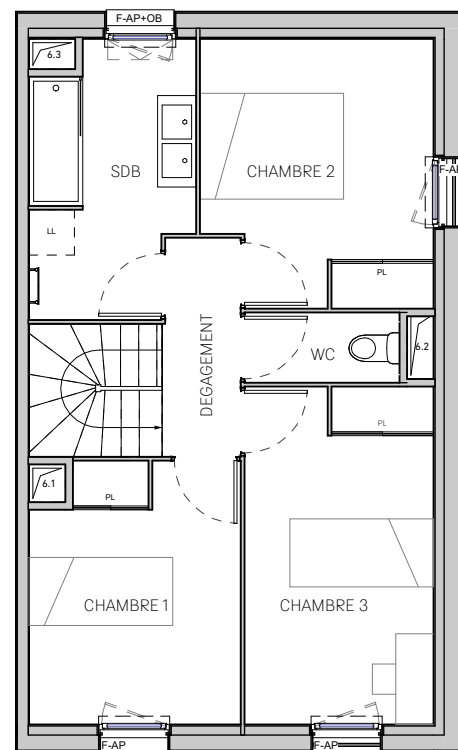
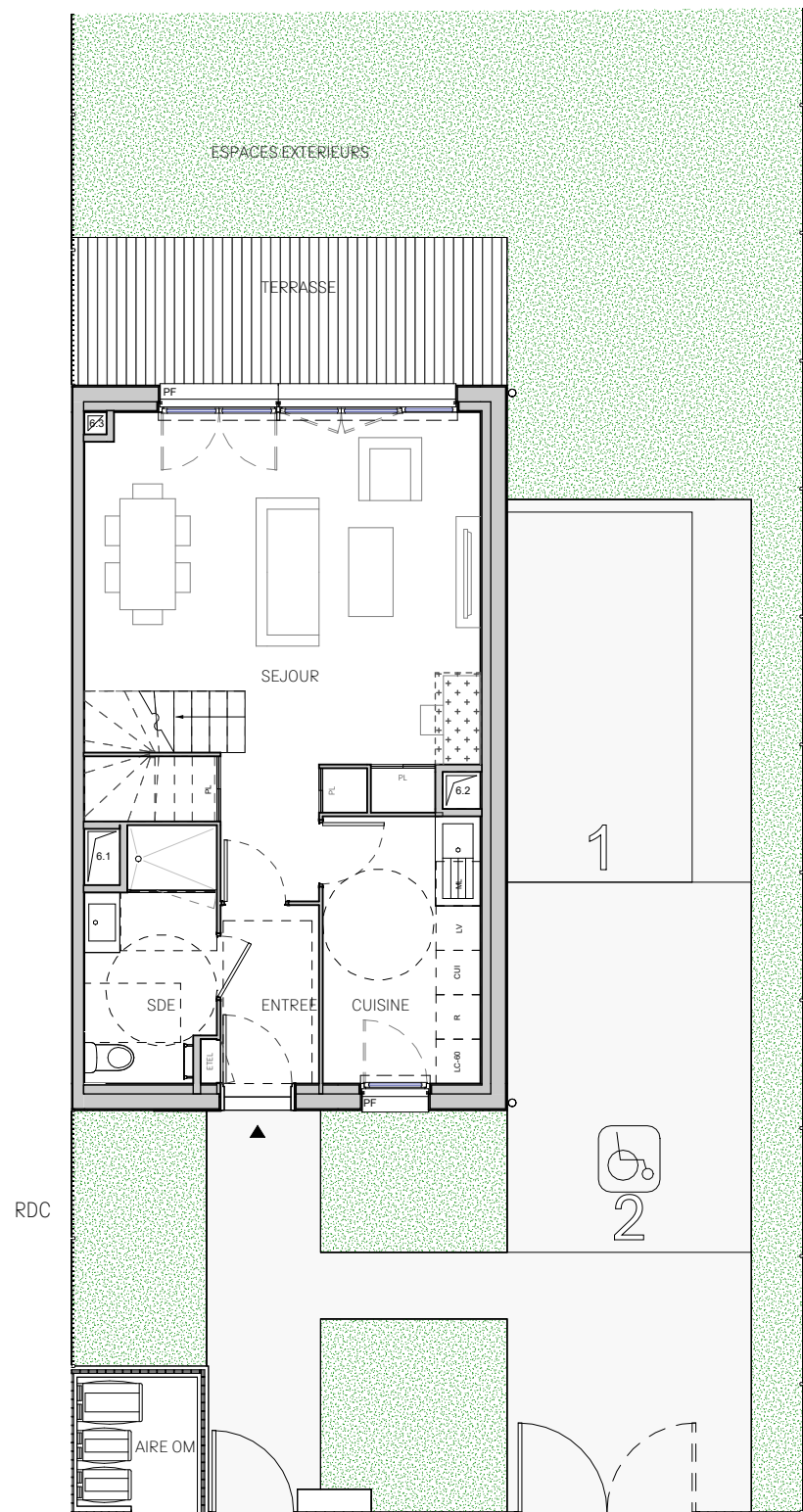




NOTA 1 : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres, fauxplafonds, soffites).

Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations, corps de chauffe et interrupteurs ne sont pas représentés.

Les quadrillages dessinés ne sont pas des calépinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).

NOTA 3 : Les hauteurs de seuils des portes-fenêtres respectent la réglementation en vigueur.

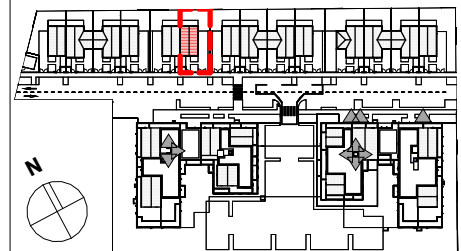
LE CLOS
D'ARTHÉLIE
COMBS-LA-VILLE
ABELLIA
HAPPY CULTURE URBAINE



RdC

M06

T4



ENTREE	3,21 m ²
SEJOUR	27,41 m ²
CUISINE	7,69 m ²
DEGAGEMENT	2,97 m ²
CHAMBRE 1	9,36 m ²
CHAMBRE 2	10,41 m ²
CHAMBRE 3	11,14 m ²
SDB	7,30 m ²
SDE	5,51 m ²
WC	1,91 m ²
SHAB	86,92 m²
AIRE OM	3,14 m ²
TERRASSE	11,93 m ²
ESPACES EXTERIEURS	132,40 m ²

Surf. Extérieures

147,46 m²

SHAB + Surf. Extérieures

234,39 m²

LEGENDE

AP	: Allège pleine	R	: Réfrigérateur
AV	: Allège vitrée	LL	: Lave-Linge
F	: Fenêtres	LV	: Lave-vaisselle
PF	: Porte-fenêtres	CUI	: Cuisson
OB	: Oscillo-Battant	TRI	: Tri sélectif

[] : Soffite / faux plafonds / Retombée de poutre

NOTA :

- Hauteur sous plafonds des pièces, sauf mention particulière : 2.5m
- La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes

Echelle : 1/100

10/02/2026

